

L'IMPRESSION 3D AU SERVICE DE LA PROTHÈSE DENTAIRE

Avec l'émergence du flux numérique continu et de l'utilisation de l'empreinte optique, l'impression 3D devient incontournable dans la réalisation de prothèses dentaires pour vérifier, contrôler, et/ou adapter sa réalisation.

Votre laboratoire conçoit déjà en assistance par ordinateur (CAO), et vous souhaitez apprendre à fabriquer par impression 3D ? Ce programme est fait pour vous !

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les principes de l'impression 3D
- Maîtriser l'impression et son post traitement
- Optimiser sa fabrication de prothèses dentaires en utilisant les nouvelles technologies

PROGRAMME DE LA FORMATION

Matin

- Accueil des participants
- Savoir s'équiper en imprimante 3D
- Découverte de l'empreinte optique
- Connaître les possibilités de réalisation 3D, qui sont au service de la prothèse dentaire :
 - création de modèles,
 - présentation de traitements orthodontiques.
- Savoir utiliser des imprimantes :
 - connaître les différentes technologies,
 - savoir optimiser son temps de travail.
- Présentation des résines
- Réalisation d'exemples : cas pratiques

Après midi

- Présentation des logiciels de planification impression 3D :
 - Préform et autres
- Démonstration d'impression
- Connaître les logiciels annexes
- Effectuer le post traitement
- Synthèse de la journée de formation
- Questionnaire d'évaluation des acquis et bilan du stage
- Remise de l'attestation de formation

Finançable
OPCO
FAF CEA
AGEFICE...

OPTIMISER SA FABRICATION

PUBLIC DE RÉFÉRENCE
Prothésistes dentaires souhaitant fabriquer par impression 3D.

PRÉ-REQUIS
Être prothésiste dentaire, connaître et pratiquer la CAO et avoir des connaissances de base en informatique.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE
• Étude théorique des outils
• Ateliers opérationnels

DATES DES SESSIONS
Formation sur 1 jour (7h)
• 20 juin 2022

DROITS D'INSCRIPTION
En présentiel
490€ TTC pour la journée comprenant l'ensemble des consommables.
Prise en charge possible par les financeurs publics et privés, selon vos droits acquis et restants.

LIEU DE LA FORMATION
Académie d'Art Dentaire
Isabelle Dutel
Formation présentielle
California D, 2 Rue Jean Andreani,
13090 Aix-en-Provence
Accessibilité aux personnes en situation de handicap

NOMBRE DE PARTICIPANTS
Minimum 3
Maximum 6

FORMATEUR



Stéphane Achhab
Formateur prothésiste dentaire et responsable pédagogique au sein du centre de formation aixois de l'Académie d'Art Dentaire.

L'IMPRESSION 3D AU SERVICE DE LA PROTHÈSE DENTAIRE

→ Participant(e) à la formation

Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Tél. :

Reconnaissance Travailleur Handicapé

Je finance personnellement la formation et
renseigne mon adresse :

Dates

20 juin 2022 (7h)

Où ?

**Académie d'Art Dentaire
Formation présentielle**
California D, 2 Rue Jean
Andreani, 13090 Aix-en-Provence
Accessibilité aux personnes
en situation de handicap

Horaires

Accueil : 8h15
Travaux : 8h30-12h30/13h30-16h30

→ Financeur(s) professionnel(s) - libellé convention

Société : IDCC (identifiant de la convention collective 4 chiffres) :

Représentant légal : CCN (convention collective nationale) :

E-mail :

Tél :

Siret :

Code NAF (4 chiffres) :

Financeur (OPCO EP, FAFCEA, AGEFICE...) :

→ Demandeur d'emploi, financement Pôle Emploi

Votre identifiant :

Adresse de votre agence de rattachement :

Coordonnées de votre conseiller(e)

Nom :

Prénom :

Tél :

E-mail :

J'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription ci-dessous.
Dès réception de la fiche d'inscription complétée et signée, une convention de formation vous sera adressée.

Fait à :

Le :

Signature :

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Prix de la formation

Le coût de la formation est de 490 € TTC (incluant les consommables).

Le prix inclut également la disponibilité du formateur par téléphone et e-mail tout au long du mois suivant la formation.

Formation non assujettie à la TVA, conformément à l'article 261 4-4 du Code Général des Impôts.

Numéro d'agrément formation : 11921613492.

Modalités d'inscription et de règlement

Tout formulaire d'inscription doit être accompagné du règlement par chèque.

Un délai de rétractation de 14 jours est de droit.

Le règlement est encaissé à la fin de la formation, un acompte de **100 €** vous sera demandé pour finaliser l'inscription.

Conditions d'annulation

L'Académie d'Art Dentaire se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard 15 jours avant la session, si le nombre de participants minimum n'est pas atteint. Les participants seront alors remboursés des éventuels frais de formation engagés (hors transport, hôtel, ...).

Le participant peut annuler sa participation à la formation. Pour toute annulation au plus tard 15 jours avant la session, une somme de 150 € sera retenue pour frais de dossier. Pour toute annulation dans les 14 jours précédant la formation, la totalité du montant sera due. Toute annulation devra être confirmée par écrit.